



Deux ans après la sortie du rapport « Maltraitance ordinaire » en 2010, la Haute Autorité

de Santé poursuit son engagement au bénéfice des patients. Au-delà des cas de maltraitance ordinaires et des mesures à prendre lorsqu'elle est avérée, c'est la bientraitance qui doit être au cœur du métier des professionnels de santé.

Comment définir cette notion qui semble parfois compliquée ? Comment favoriser une dynamique positive sur un sujet difficile pour les professionnels de santé ?

Quel est le rôle des patients dans cette nouvelle démarche et quels sont ses droits ? Quels outils pour aider usagers et professionnels de santé à déployer de façon opérationnelle la bientraitance ?

En collaboration avec les professionnels de santé représentés par la FORAP\*, la HAS

publie un guide et des outils pour accompagner le déploiement de la bientraitance en établissement de santé et en établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes.